

Annexe 1 COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LE CONTEXTE DE L'APPEL A PROJETS AP-7PC-2018-01« RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SANTE A TOUS LES ECHELONS (NATIONAL ET COMMUNAUTAIRE) ».

1. Stratégie du Fonds mondial 2017-2022

La stratégie du Fonds mondial pour la période 2017-2022¹ fait de la mise en place de systèmes résistants et pérennes pour la santé l'une des quatre objectifs stratégiques, par « des investissements (...) réalisés au profit des patients – et non pas pour lutter contre des maladies particulières – dans l'intégration des prestations de services, le renforcement des communautés et la promotion de services de qualité accessibles à tous ». Ces investissements se feront « autant que possible sur la base de stratégies nationales de santé solides et de plans de lutte contre les maladies robustes, en étroite collaboration avec les partenaires afin de garantir l'intégration et l'harmonisation des approches. »

La stratégie pour mettre en place des systèmes résistants et pérennes pour la santé s'appuie sur 7 objectifs opérationnels :

- a. Renforcer les actions et les systèmes communautaires
- b. Apporter un soutien aux programmes de santé reproductive, féminine, infantile et adolescente, et aux plateformes de prestation de services intégrés
- c. Renforcer les systèmes de gestion des achats et des stocks dans les pays et à l'échelle mondiale
- d. Favoriser des investissements essentiels dans les ressources humaines pour la santé
- e. Renforcer les systèmes de données sanitaires et la capacité des pays à analyser et exploiter ces données
- f. Renforcer et harmoniser les stratégies nationales de santé et les plans stratégiques nationaux de lutte contre chaque maladie
- g. Renforcer la gestion et la surveillance financières

« La mission première du Fonds mondial – mettre fin aux épidémies de VIH, de tuberculose et de paludisme – ne peut être remplie qu'avec des systèmes pour la santé plus robustes : des systèmes de santé renforcés, notamment des établissements de santé, des soins de santé, une formation des professionnels de santé, une gestion de l'information et un accès améliorés, combinés à des systèmes communautaires plus solides. Les investissements du Fonds mondial dans le traitement et la prévention du VIH, de la tuberculose et du paludisme améliorent la riposte à ces maladies de même que les systèmes de santé en général en renforçant la qualité des soins, le suivi des données et les services. Dans le même temps, ils placent les citoyens au cœur de la démarche en encourageant et en renforçant les ripostes communautaires et en associant les communautés aux procédures nationales de prise de décisions.² »

De plus, « les communautés ont toujours joué un rôle vital dans la réponse au VIH, à la tuberculose et au paludisme et le Fonds mondial a été à l'avant-garde du mouvement pour fournir un soutien plus systématique à l'engagement des communautés. Comprendre les synergies entre le système de santé formel et le système communautaire est essentiel pour guider les investissements vers de meilleurs résultats pour les trois maladies et au-delà.³ »

¹ « Stratégie du Fonds mondial pour la période 2017-2022, Investir pour mettre fin aux épidémies ».

² https://www.theglobalfund.org/media/1311/publication_rssh_focuson_fr.pdf?u=636494699050000000

³ "Maximizing impact by strengthening community systems and responses", The Global Fund, November 2016

Les projets déposés devront également démontrer leur complémentarité avec les fonds à effet catalyseur pour les pays qui en sont récipiendaires.

Le renforcement des systèmes de santé à tous les échelons est également un axe prioritaire de l'Initiative 7% depuis sa création, en cohérence avec le positionnement de la France en faveur d'une santé globale⁴. En effet, on ne peut lutter efficacement contre les trois pandémies et rechercher un impact toujours plus grand, sans s'attaquer à la faiblesse de certains systèmes de santé.

2. Prise en compte du genre

La promotion des droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes est un axe prioritaire de la politique française d'aide au développement. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a adopté en octobre 2013 une stratégie Genre et développement 2013-2017⁵ qui fait de l'égalité entre les femmes et les hommes un impératif éthique et politique, un objectif de développement à part entière et la garantie d'une aide à la fois plus juste et plus efficace. Une nouvelle stratégie française pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2018 /2022) est en cours de validation. Afin de mettre l'égalité femmes-hommes de façon transversale au cœur de la politique française de développement, le premier objectif de la stratégie vise à « prendre en compte le genre dans tous les instruments de financement du développement ».

Par ailleurs, parmi les 4 objectifs stratégiques de la stratégie 2017-2022 du Fonds mondial figure l'égalité de genre : "Promouvoir et protéger les droits de l'Homme et l'égalité de genre "⁶.

Dans ce cadre, et conformément à l'approche d'Expertise France et de l'Initiative 7%, la prise en compte transversale du genre devient un enjeu prioritaire dans le présent appel à projet.

⁴ C'est l'une des quatre priorités structurant l'action française en santé mondiale pour la période 2017-2021 : renforcer les systèmes de santé tout en luttant contre les maladies.

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_reperes_sante_mondiale_cle89ea7b.pdf

⁵ Stratégie Genre et développement 2013-2017. Direction Générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, 2013. http://www.diplomatie.gouv.fr/squelettes/liseuses_pdf/liseuse/76990/sources/indexPop.htm

⁶ Voir aussi : Stratégie du Fonds mondial en matière d'égalité des Genres, Fonds mondial.